# Directives opérationnelles – Modèle

Établir des directives opérationnelles claires pour votre programme de transferts monétaires améliorera l'efficacité avec laquelle le programme est mis en œuvre en interne, mais aussi développera une observation cohérente des directives opérationnelles en externe. En général, ces directives doivent rester internes à l'organisation mais être partagées avec les donateurs et les partenaires du projet, ainsi qu'avec les contrôleurs et les évaluateurs. Ces directives peuvent être brèves, sous forme de liste à puces pour couvrir les sujets principaux.

Liste de sujets devant être abordés par les directives opérationnelles

1. Des études de base du programme de transferts monétaires en milieu urbain
2. Un énoncé des besoins
3. Les problèmes principaux auxquels font face les groupes cibles
4. La stratégie du projet
5. Les villes et ménages concernés par le projet
6. Le cadre à la base de la sélection des villes cibles et le nombre de bénéficiaires pour chacune d'entre elles
7. Les articles (alimentaires / non alimentaires) à acheter en espèces / avec des coupons
8. Les conditions régissant les transferts d'espèces / de coupons (par exemple, nombre de jours de travail, sessions de formations, preuves de reconstruction des maisons par les habitants eux-mêmes, etc.)
9. Les conditions régissant l'utilisation des espèces et des coupons (où les échanger, chez quels vendeurs, etc.)
10. Valeurs des transferts monétaires / des coupons
11. Nombre et fréquence des distributions de coupons et des transferts monétaires
12. Rôles et responsabilités : comités de communautés locales, vendeurs, ONG chef de file, donateur, etc.
13. Cycle de paiement des magasins ou transfert vers le programme d'une institution financière
14. Le format des carte ou des coupons transmis aux bénéficiaires
15. Les numéros de série et l'impression
16. La distribution des cartes ou des coupons aux bénéficiaires
17. L'évaluation des risques et la redevabilité
18. Les dispositions financières concernant les liquidités internes destinées à financer le projet
19. Une sélection de vendeurs/magasins/commerçants/institutions de micro-financement/sociétés de transferts
20. Les accords entre l'ONG et les autres institutions impliquées
21. Une enquête initiale
22. Une campagne d'information
23. Les exigences sur la qualité des produits
24. Le suivi
25. Le suivi des prix du marché
26. Les problèmes rencontrés concernant l'impôt sur les revenus et la TVA
27. Les dispositions concernant le partenariat
28. Les risques et les plans d'urgence
29. Les problèmes concernant l'inflation par les prix et l'établissement des prix, ainsi que les stratégies d'atténuation
30. Mauvaises pratiques dans le traitement des transferts monétaires / des coupons
31. Le recrutement pour le projet
32. Le traitement des plaintes